Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 029-212902993-20260420-D2026_22-DE

COMMUNE DE TRÉOUERGAT
FINISTÈRE
Canton de SAINT RENAN

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10
Quorum : 6

Date de la convocation : 13/04/2026

Date de publication et d'affichage : 23/04/2026

Le lundi 20 avril 2026, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 13 avril 2026, s'est réuni en mairie sous la présidence de Reun TREGUER.

Etaient présents :

Yohan BELLEGUIC, Typhaine BOCANDE, Myriam GUENEUGUES, Cécile JEGOU, Kévin LE FLEM, Mikaël LE MENE, Jean-Michel L'HOSTIS, Fabienne MORVAN, Reun TREGUER, Luc VENNEUGUES.

Etaient absents excusés : Isabelle LAMOUR

Secrétaire de séance : Yohan BELLEGUIC

Laetitia GALY, secrétaire général de mairie, assistait à la réunion.

D 2026-22 – DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS INTERNES - FINANCES - TAVAUX - ENFANCE JEUNESSE - CADRE DE VIE

Vu l'article L 2121-22 du CGCT,

Le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. Le Maire propose de créer 4 commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

Commission « finances »

- Le Maire, président de droit : M Reun TREGUER ;
- 3 membres désignés : Fabienne MORVAN, Mikaël LE MENE, Yohan BELLEGUIC.

Commission « travaux »

- Le Maire, président de droit : M Reun TREGUER ;
- 3 membres désignés : Mikaël LE MENE, Jean-Michel L'HOSTIS, Kévin LE FLEM.

Commission « enfance – jeunesse »

- Le Maire, président de droit : M Reun TREGUER ;
- 3 membres désignés : Myriam GUENEUGUES, Cécile JEGOU, Typhaine BOCANDE.

Mikaël LE MENE participera aux premières réunions pour faciliter le passage de relais.

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 029-212902993-20260420-D2026_22-DE

Commission « cadre de vie »

- Le Maire, président de droit : M Reun TREGUER ;
- 5 membres désignés : Mikaël LE MENE, Jean-Michel L'HOSTIS, Cécile JEGOU, Luc VENNEUGUES, Kévin LE FLEM.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (10 voix « Pour »):

DÉCIDE de fixer à 4 le nombre de commissions communales,

APPROUVE, la dénomination de ces membres ci-dessus,

PRÉCISE que les commissions seront convoquées par le maire dans les conditions prévues par les textes en vigueur,

AUTORISE le maire à :

- signer la délibération ;
- de notifier cette décision aux services préfectoraux ainsi qu'au Trésor public.

Délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Reun TREGUER,

MAIRIE de TREOUERGAT (Finistère)

Le secrétaire de séance
Yohan BELLEGUIC